

Courtine

La santé au travail fait peau neuve

Après plusieurs mois de travaux, le centre AIST 84 (Association interprofessionnelle de santé au travail) de Courtine à Avignon est terminé. Le site profite de faire peau neuve pour renforcer ses équipes et élargir son offre de services. Actuellement, la structure assure l'accompagnement de plus de 8 500 entreprises, soit 100 000 salariés, via ses 11 centres dans le Vaucluse mais aussi dans le Gard rhodanien et le nord des Bouches-du-Rhône.

Ce suivi passe par les visites en cabinet médical (réalisées par les médecins du travail et infirmiers en santé au travail) mais aussi par l'intervention de ces spécialistes sur le terrain. « En effet, bien que la surveillance de l'état de santé des salariés soit notre mission la plus connue, notre rôle

ne s'arrête pas là », explique l'AIST 84. « Le médecin du travail est désormais entouré de compétences plurielles : infirmiers en santé au travail, techniciens en hygiène et sécurité, ergonomes, psychologue, conseillers en prévention, métrologues... qui forment une équipe pluridisciplinaire dont l'objectif est simple : accompagner de manière pratique, employeurs et salariés, au plus près du terrain dans une démarche de sensibilisation et de prévention des risques professionnels. »

Une action qui débute par le repérage et l'évaluation des risques professionnels en entreprise via la Fiche d'entreprise (FE) et le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). Des documents qui permettent non seulement à l'entreprise d'avoir une vision extérieure

des risques professionnels auxquels elle est exposée, mais également au médecin du travail d'avoir une meilleure connaissance de l'entreprise et des actions à mener. Des prestations dont le coût est déjà inclus dans les cotisations annuelles des adhérents.

« Les changements de la réglementation nous permettent de faire évoluer nos pratiques et d'accroître notre présence sur le terrain grâce à l'arrivée de nouveaux métiers », précise l'AIST 84. « Nous nous dimensionnons ainsi des équipes pluridisciplinaires pour répondre au mieux aux besoins de nos adhérents. En tant qu'acteur majeur de prévention de la santé au travail, nous souhaitons nous inscrire comme véritable partenaire des entreprises afin de co-construire une prévention efficace au bénéfice de tous : salariés et employeurs. »